

1.

Débitrice: Nuno SA, Chemin des Rosiers 2,
1763 Granges-Paccot
2.

Déclaration de faillite: 19.04.2004
3.

Suspension de faillite: 06.07.2006
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 14.08.2006
5.

Avance de frais: CHF 1'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But: l'exploitation d'une entreprise de gypse-rie-peinture et de travaux de transformation en entreprise générale.
(réf. sect. 3)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, substitut
1700 Fribourg
- (00181787)